



## Que faire contre injustice

Par **risbo**, le **09/09/2010** à **17:53**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire cette lettre pour exposer mon problème. Gardien d'immeuble depuis des années j'ai été victime d'harcellement moral dans un lieu public par un des copropriétaires de la résidence où je travaille. Je vous relate les faits. Mercredi 08/09/2010 je suis allé acheter un timbre au Tabac proche de chez moi, il se trouve que le propriétaire de ce commerce est un de mes copropriétaires celui-ci m'accusé d'avoir mis des papiers quelconques dans sa boîte aux lettres en criant fort devant ses clients... Pour information cette personne et son épouse m'accusent souvent pour des faits non fondés sans même prendre contact avec la Régie. Devant cette accumulation j'aimerais bien savoir qu'elles sont mes recours pour cesser toute agression vers l'harcellement moral.

Cordialement